



AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

Nom du Projet de Travaux	ÉQUIPEMENT EN TABLE-BANCS, BUREAUX, ARMOIRES ET CHAISES À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
Localisation	À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
Numéro du Projet	N°001/2021/DDC/C-MAGA/SG/CIPM du 04 octobre 2021
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	soixante (60) jours
Financement	PNDP III(FED)

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MAGA et pour le compte ladite Commune,

2. Objet de la Demande de Cotations

La présente Demande de Cotations a pour objet, la sélection d'une entreprise chargée de l'équipement en tables bancs, bureaux, armoires et chaises à l'Ep Maga 2B, à l'Ep Bagassare, à l'Ep Maga3, à l'Ep Keleo et à l'Ep Mourla dans la Commune de MAGA, Département du MAYO-DANAY, Région de l'Extreme-Nord. Elle sera passée conformément aux Directives de la Banque Mondiale.

3. Consistance des travaux

Les prestations de la présente Demande de Cotations comprennent, la confection et la livraison des équipements scolaires indiqués dans les écoles Publiques ci-dessus ciblées dans la Commune de MAGA.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à égalité de condition aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de services, par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Equipements collectifs : Education (Manuels scolaires et pédagogiques, armoires, tables bancs etc....).**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

9.1.1 Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

9.1.2 Conditions de dépôt des offres

9.1.2.1 Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MAGA Autorité Contractante.

9.1.2.2. L'enveloppe cachetée portera la mention:

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°001/2021/DOC/C-MAGA/SG/CIPM du _____ RELATIF A L'ÉQUIPEMENT EN TABLES BANCS,
BUREAUX, ARMOIRES ET CHAISES À L'EP MAGA 2B, À L'EP BAGASSARE, À L'EP MAGA3, À L'EP KELEO ET À L'EP MOURLA
DANS LA COMMUNE DE MAGA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

9.1.3 Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 26 octobre 2021, à 12 heures
-------------------------------------	---------------------------------

9.1.4 Ouverture des plis

9.1. Les plis seront ouverts en séance par la COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 26 octobre 2021, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de MAGA

9.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

10. Durée de validité de l'offre

L'offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission. Elle restera valable pendant une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

MAGA , le 04 OCT 2021

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ampliation:

- ✓ PNDR-Extrême Nord
- ✓ ARMP
- ✓ DOMINMAP MAYO-DANAY
- ✓ PRESIDENT CIPM-MAGA
- ✓ AFFICHAGE
- ✓ CHRONO

